

## Nouveau Gouvernement wallon : à l'aube d'une réelle transition énergétique ?

Une Déclaration de Politique Régionale (DPR) wallonne bouclée avec un niveau d'ambition climatique rehaussé et reposant sur l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable. La fédération des énergies renouvelables (EDORA) appuie ces lignes de force et veillera à la mise en œuvre de ces engagements via un cadre de développement effectif des différentes technologies renouvelables. Une attention particulière devra, entre autres, être apportée à la chaleur renouvelable, dont le potentiel est encore trop souvent sous-estimé, à l'intégration de normes d'énergie renouvelable dans les bâtiments, à la nécessité d'activer le potentiel de flexibilité des utilisateurs de réseau ou encore à la sécurité juridique du secteur éolien. Sans oublier d'affiner le mécanisme de soutien afin de continuer à offrir une sécurité d'investissement pour les installations renouvelables. La fédération regrette toutefois le manque d'intégration progressive du principe du « pollueur payeur » et insiste pour que la fin annoncée des subsides aux combustibles fossiles soit couplée à la concrétisation d'une tarification carbone dans le cadre d'un « tax shift » environnemental.

Edora se réjouit de la volonté du nouveau Gouvernement wallon d'articuler la future politique énergétique autour d'objectifs climatiques plus ambitieux - 55% de diminution des GES en Wallonie pour 2030 (base 1990)- et d'évoluer vers une consommation énergétique 100% renouvelable d'ici 2050.

*« Le nouveau Gouvernement s'engage à rehausser les ambitions du Plan Air Climat Energie 2030, à évoluer vers un système énergétique de plus en plus décentralisé, qui constituent les socles importants à la mise en œuvre de la nécessaire transition énergétique en Wallonie. Il est maintenant capital de garantir un cadre de développement stable et sécurisé pour les différentes filières renouvelables, assorti d'objectifs intermédiaires »* précise Fawaz Al Bitar, Directeur Général d'EDORA.

Il faudrait ainsi, d'une part, améliorer la sécurité juridique du secteur éolien (instauration de délais de rigueur au Conseil d'état, comme demandé par tout un secteur économique wallon) et veiller à l'installation des meilleures technologies éoliennes disponibles en Wallonie (adaptation des critères de distance et levée de contraintes aéronautiques en concertation avec le fédéral). D'autre part, il faudra maximiser l'installation de panneaux solaires sur (et hors) toitures, mobiliser le potentiel de flexibilité des prosumers et élaborer un réel plan de développement 2030 pour la biomasse (inventaire des gisements disponibles et promotion du bois dans la construction), sans oublier la contribution potentielle du gaz renouvelable (et la diversification de ses modes de valorisation multi-vecteurs).

La rénovation du bâti existant est également un gros chapitre sur lequel devra se pencher le nouveau gouvernement. EDORA estime que celle-ci devra comprendre des normes d'intégration d'énergies renouvelables pour les nouvelles constructions et les rénovations profondes et prévoir un échéancier clair de sortie des chauffages domestiques utilisant des sources d'énergie fossile. La nécessaire rénovation des quartiers évoquée par le nouveau Gouvernement devrait aller de pair avec la mise en œuvre de communautés locales d'énergies renouvelables et ainsi privilégier l'autoconsommation collective et la décentralisation de notre système énergétique. Des signaux tarifaires devront alors être définis afin d'optimiser l'autoconsommation et les flexibilités de la demande, notamment pour accompagner la montée en puissance des véhicules électriques et des pompes à chaleur.

La chaleur verte aura également un rôle majeur à jouer dans cette transition et devra être soutenue de manière structurelle. Le gaz renouvelable, dont la diversification des modes de valorisation est essentielle à notre mix énergétique, aura lui aussi besoin d'un soutien, notamment pour s'adapter aux évolutions technologiques, et s'intégrer dans un mécanisme de marché. La fin des subsides et investissements publics dans les énergies fossiles et la mise sur pieds d'une tarification carbone, que la Wallonie doit soutenir aux échelons fédéral et européen, seront les conditions sine qua non au développement d'une énergie durable, renouvelable et compétitive. Dans l'attente de ces mesures, le cadre de soutien à l'énergie renouvelable devra être affiné, en consultation avec le secteur et le régulateur pour ce qui concerne les tarifs d'utilisation du réseau.

Les dés sont désormais jetés et seuls les actes nous diront si ce gouvernement wallon sera le gouvernement d'une réelle transition énergétique. La préparation à la sortie du nucléaire aura un rôle crucial à jouer dans ce contexte : nos politiques devront veiller à respecter les objectifs climatiques, éviter de recourir aux technologies polluantes et prouver que transitions énergétique et économique peuvent aller de pair.

**CONTACT PRESSE :**

Fawaz Al Bitar : Directeur Général d'Edora : 0496/ 12 22 31 – [falbitar@edora.be](mailto:falbitar@edora.be)

Géraldine Nethercott : Chargée de communication – 02/511.88.08 - [gnethercott@edora.be](mailto:gnethercott@edora.be)

**A PROPOS D'EDORA :**

EDORA fédère une filière renouvelable tournée vers un triple optimum : socio-économique, énergétique et environnemental. Notre fédération plaide pour un développement renouvelable ambitieux, équilibré, intégré et de qualité.

EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l'indépendance énergétique et à la prospérité économique.

EDORA est la fédération des entreprises actives dans les énergies renouvelables. Nos actions visent à favoriser et soutenir le développement de la filière renouvelable. Nous fédérons l'ensemble des acteurs économiques développant des produits et services innovants tournés vers la transition énergétique, l'intégration des renouvelables et la gestion durable de l'énergie dans les bâtiments... En savoir plus : [www.edora.be](http://www.edora.be)